

Le Ségur II : Le Reclassement INFIRMIERS, MERM, Rééducateurs

Juin 2021

La CGT du CHU vous informe avec des documents (de source ministérielle). Des revalorisations hétérogènes au sein même d'une même grille (1 point ou 5 pour certains, 10 ou 20 pour d'autres...), **des carrières rallongées. Le reclassement devrait se faire à l'indice supérieure ou égal.**

Et RIEN pour la moitié des personnels hospitaliers, toutes professions confondues !!

Premier grade

2 exemples : Paule et Matthieu IDE

Premier grade					1er grade (A type)				
ÉCHELON	INDICE MAJORE	Salaire mensuel brut	DUREE	durée cumulée	Ech	IM	Salaire mensuel brut	Durée µ	Durée grade
10e	592	2 774		29,5	11e	673	3 154		26,0
9e	571	2 676	4,0	25,5	10e	640	2 999	4,0	22,0
8e	544	2 549	4,0	21,5	9e	605	2 835	4,0	18,0
7e	524	2 455	4,0	17,5	8e	575	2 694	3,0	15,0
6e	503	2 357	3,5	14,0	7e	545	2 554	3,0	12,0
5e	472	2 212	3,0	11,0	6e	513	2 404	3,0	9,0
4e	446	2 090	3,0	8,0	5e	486	2 277	2,5	6,5
3e	422	1 977	3,0	5,0	4e	463	2 170	2,0	4,5
2e	404	1 893	3,0	2,0	3e	442	2 071	2,0	2,5
1er	390	1 828	2,0		2e	419	1 963	1,5	1,0
					1er	390	1 828	1,0	

Un ISG à l'échelon 8 du premier grade de la grille actuelle, passe à l'échelon 7 du futur premier grade, mais bénéficie d'un **indice majoré de 545 (2 554€)** au lieu de **544 (2 549€)**, soit un gain de 1 point, + 6 ans pour arriver au dernier échelon.



Ségur la réalité
des reclassements

Paule, 50 ans
Infirmière de catégorie A
EPSM Agglomération Lilloise
8^{ème} échelon, IM 544

Gain au 1^{er} octobre 2021*
5€ brut et 4€ net
7^{ème} échelon, IM 545

Fin de carrière
accessible à 69 ans

STOP aux effets d'annonces
On veut de vraies augmentations

*Sous réserve de la communication officielle des grilles



Ségur la réalité
des reclassements

Matthieu, 41 ans
Infirmier de catégorie A
CHRU de Lille
5^{ème} échelon 1^{er} grade, IM 472

Gain au 1^{er} octobre 2021*
65€ brut (53€ net)
5^{ème} échelon, IM 486

Fin de carrière
accessible à 68 ans

STOP aux effets d'annonces
On veut de vraies augmentations

*Sous réserve de la communication officielle des grilles

Ancienne grille 10 échelons, nouvelle grille 11 échelons. Reclassement, pour Paule gain de 1 point et pour Matthieu 14 points, passage en 2^{ème} grade (avec ratios). Nous ne connaissons pas le mode de reclassement et de l'ancienneté (1/2, 2/3, 3/4 ou ancienneté acquise). Fin de carrière = dernier échelon.

Deuxième grade

Ancienne grille				
Deuxième grade				
ÉCHELON	INDICE MAJORE	Salaires mensuel brut	DUREE	durée cumulée
10e	627	2 938		26,5
9e	594	2 783	4,0	22,5
8e	567	2 657	4,0	18,5
7e	544	2 549	4,0	14,5
6e	521	2 441	3,5	11,0
5e	498	2 334	3,0	8,0
4e	475	2 226	2,0	6,0
3e	455	2 132	2,0	4,0
2e	435	2 038	2,0	2,0
1er	422	1 977	2,0	

Nouvelle grille				
2ème grade (A type adapté)				
Ech	IM	Salaires mensuel brut	Durée μ	durée cumulée
11e	722	3 383		26,0
10e	685	3 210	4,0	22,0
9e	651	3 051	4,0	18,0
8e	619	2 901	3,0	15,0
7e	588	2 755	3,0	12,0
6e	558	2 615	2,5	9,5
5e	529	2 479	2,0	7,5
4e	501	2 348	2,0	5,5
3e	473	2 216	2,0	3,5
2e	445	2 085	2,0	1,5
1er	422	1 977	1,5	



Un ISG à l'échelon 8 du deuxième grade de la grille actuelle passe à l'échelon 7 du futur deuxième grade, mais bénéficie d'un **indice majoré de 588 (2 755 euros brut mensuels)** au lieu de **567 (2 657 euros brut mensuels)**, soit **un gain de 21 points + 11 ans pour arriver au dernier échelon.**

Ancienne grille 10 échelons, nouvelle grille 11 échelons. Reclassement, gain de 21 points. Allongement de carrière 11 ans. Nous ne connaissons pas le mode de reclassement et de l'ancienneté (1/2, 2/3, 3/4 ou ancienneté acquise). Fin de carrière = dernier échelon.

Les revalorisations de salaires des hospitaliers promises par le gouvernement pour fin 2021 ont été présentées. Elles sont en dessous des attentes des professionnels et des rares syndicats qui sont vraiment dans la bagarre.

Le gouvernement et les syndicats signataires entretiennent un "2 poids, 2 mesures" puisque dans le même service on pourra trouver des agents timidement augmentés et d'autres NON.

- C'est ça l'égalité de traitement des fonctionnaires ?
- C'est ça l'équité ?
- C'est ça l'attractivité qui fera que demain nous ne serons en sous-effectif ?

Malheureusement, les collègues pendus aux lèvres des syndicats signataires attendant l'annonce d'un enrichissement sont trompés. Espérer un meilleur salaire ne doit pas faire oublier que les conditions de travail se dégradent de jour en jour et que la carrière est allongée.

Pour l'amélioration des conditions de travail, il faut lutter tous ensemble, c'est dans la rue avec la mobilisation de tous ...

